

## DÉCRYPTAGE

# Pourquoi il est crucial, mais compliqué, de limiter la bétonisation des sols 🐦

Entre 20.000 et 30.000 hectares sont artificialisés en France chaque année, ce qui fait de notre pays le plus mauvais élève en Europe. L'impact sur la biodiversité, le climat ou les catastrophes naturelles n'est plus à démontrer, mais la bétonisation n'est pas si facile à limiter.



L'artificialisation des sols représente 20.000 à 30.000 hectares chaque année. (Pierre Merimee/REA)

Par **Anne Feitz**

Publié le 13 juin 2023 à 7:54 | Mis à jour le 13 juin 2023 à 9:00

Personne ne le conteste : il faut limiter la bétonisation des sols en France. Incluse dans la **loi climat et résilience** de 2021, visant à diviser par deux les surfaces bétonnées d'ici

à 2030 (et à les compenser intégralement d'ici à 2050), la zéro artificialisation des sols (ZAN) ne suscite guère d'opposition sur ses grands principes.

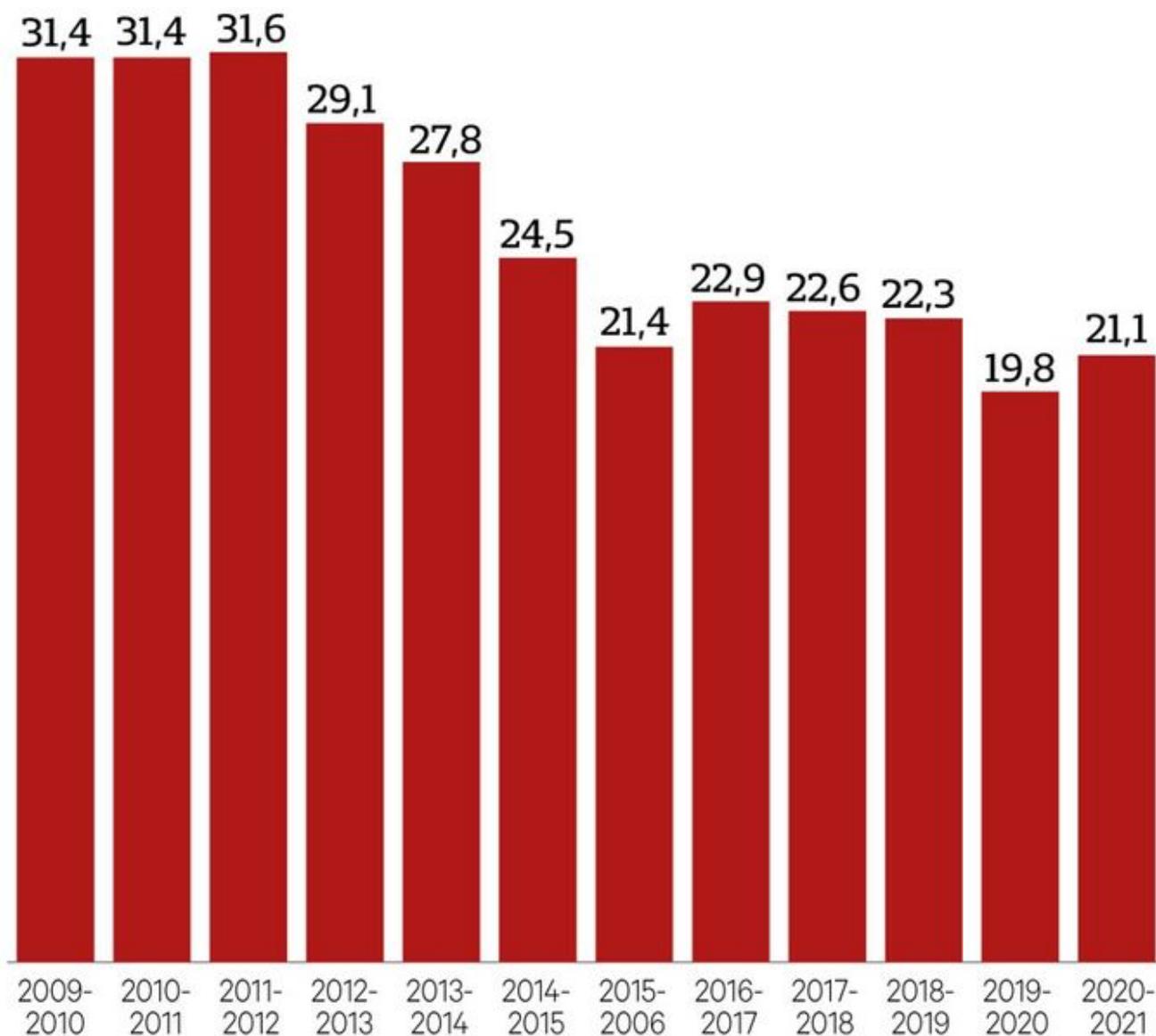
« L'artificialisation constitue la deuxième cause de la disparition de la biodiversité : le béton et l'asphalte emprisonnent les milieux naturels et détruisent l'habitat de nombreuses espèces, particulièrement sur le littoral », rappelle Allain Bougrain Dubourg, président de la Ligue de protection des oiseaux (LPO).

## **La France, mauvais élève en Europe**

Contribuant à créer des îlots de chaleur urbains, elle accélère aussi le réchauffement climatique. « Les espaces naturels et forestiers représentent de précieux puits de carbone, qu'il s'agit de préserver », rappelle de son côté le biologiste Julien Fosse, auteur de rapports sur le sujet pour France Stratégie et La Fabrique écologique.

# L'artificialisation en France repart à la hausse

Consommation annuelle, en milliers d'hectares



SOURCE : CEREMA



De même, l'imperméabilisation des sols limite l'écoulement des eaux de pluies et favorise le ruissellement. « Les images des inondations dans le sud de la France en témoignent... » poursuit Julien Fosse. Enfin, « elle empiète sur les terres agricoles,

alors que les politiques publiques visent à la souveraineté alimentaire », rappelle l'expert. Selon le rapport de La Fabrique écologique (2021), 70 % de l'artificialisation se ferait sur des terres de bonne qualité agronomique.

#### **LIRE AUSSI :**

- **DECRYPTAGE - Artificialisation des sols : le Sénat pousse pour assouplir les contraintes**

« Les espaces naturels ont reculé de 7,7 % depuis 1982, nous avons perdu 2,4 millions d'hectares, c'est considérable ! souligne Allain Bougrain Dubourg. Entre 20.000 et 30.000 hectares sont artificialisés chaque année en France : les surfaces concernées augmentent quatre fois plus vite que la population ! »

Selon France Stratégie (2019), la France métropolitaine compte parmi les mauvais élèves de l'Union européenne : 47 m<sup>2</sup> y sont artificialisées pour 100.000 habitants (environ 8 % de la surface totale), contre 41 en Allemagne, 30 au Royaume-Uni et en Espagne, et 26 en Italie.

## **Image du maire bâtisseur**

« En France, on reste sur l'image du maire bâtisseur, qui doit pouvoir attirer des ménages et des entreprises pour maintenir une dynamique », explique Julien Fosse. Le logement représente, selon lui, l'essentiel des surfaces artificialisées : 42 %, contre 24 % pour les infrastructures routières et 14 % pour les activités économiques.

De nombreux maires sont donc vent debout contre toute contrainte stricte sur le long terme. « Depuis le Covid, nos villages redeviennent attractifs. Il faut pouvoir accueillir les nouveaux venus si besoin ! » insiste ainsi Michel Gros, maire de la Roquebrussanne (Var) et président de l'Association des maires ruraux de France. « Nous réclamons aussi un droit aux projets, en cas de projets ayant un intérêt pour la communauté. »

#### **LIRE AUSSI :**

- **L'artificialisation des sols est repartie à la hausse en France**
- **Artificialisation des sols : Jean-Luc Moudenc alerte sur le logement social**

Les modalités pratiques envisagées par la ZAN sont également **jugées peu adaptées** à la réalité de certains territoires. Les maires ruraux jugent notamment « incohérente » la disposition prévoyant de réduire uniformément de 50 % les surfaces artificialisées. « Dans mon village, nous n'avons pas construit ces dernières années, nous serions donc pénalisés. C'est la prime aux mauvais ! » s'indigne Michel Gros.

Limiter la bétonisation, c'est aussi densifier l'habitat et réduire la taille des jardins, alors que le modèle du pavillon individuel est encore lourdement ancré dans les esprits. « En privilégiant les maisons à plusieurs étages ou les petites résidences collectives avec espaces verts partagés, cela permettrait de gagner 5.000 hectares par an. Sans nuire à la qualité de vie, car les jardins seraient alors plus grands », avance Julien Fosse.

## **Un plan Marshall**

Il s'agirait aussi de réinvestir les logements vides, notamment dans les coeurs de bourg. « Dans mon village, je compte au moins cinq maisons à moitié en ruine qui pourraient être réhabilitées. Mais cela coûterait plus cher que de construire du neuf : Il faut un plan Marshall pour rénover l'habitat existant », insiste de son côté François Descoeurs, le maire d'Anglards-de-Salers (Cantal).

Constituant certainement l'une des mesures essentielles de la stratégie nationale biodiversité (qui doit être revue ce mois-ci), la ZAN impliquera des modifications de comportements... pas forcément encore acceptés. Selon un vaste sondage que vient de réaliser RTE sur les Français et la transition écologique, plus de 60 % des personnes sondées préféreraient toujours passer d'un logement collectif à une maison individuelle si elles déménageaient, et seules 35 % d'entre elles accepteraient de partager un jardin.

**> Actualités, décryptages, initiatives intéressantes...** Pour ne rien rater de l'actu de la transition écologique, abonnez-vous à notre newsletter Carbone Zéro > **S'inscrire**



1 Bouteille d'eau, le défi de la sécheresse · La Story

2 L'Espagne en plein stress hydrique · La Story

Nos épisodes sur le défi climatique · Les Echos

**EXTRAIT**

**Anne Feitz**